

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

La Ligue des droits et libertés appuie la demande d'enquête publique concernant l'arrestation massive de manifestant-es le 28 juillet dernier.

Montréal le 7 août 2003. La Ligue des droits et libertés appuie la demande d'enquête publique, indépendante et impartiale, formulée par plusieurs organismes suite à l'arrestation massive et injustifiée de manifestant-es par la police lors d'une manifestation contre l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le 28 juillet dernier. Environ 300 personnes, qui manifestaient pacifiquement dans une zone réservée à cet effet, ont été arrêtées par l'escouade tactique de la police de Montréal et la Sûreté du Québec. La Ligue dénonce ces arrestations et rappelle que les actes de vandalisme posés par quelques individus ne justifient aucunement les arrestations massives de manifestant-es pacifiques.

Cette enquête publique s'impose d'autant plus que l'arrestation massive de manifestant-es pacifiques est en train de devenir une pratique policière courante. Rappelons, entre autres, l'arrestation «préventive» de près de 300 manifestant-es lors de la rencontre des ministres du travail du G8, le 26 avril 2002, au Square Dominion à Montréal et celle de 66 étudiant-es de l'UQAM qui dénonçaient, en 1999, une entente entre la compagnie *Coca-Cola* et leur établissement d'enseignement. À ces occasions aussi, on avait utilisé le motif de l'attroupement illégal.

La Ligue s'inquiète grandement de l'utilisation abusive et récurrente du motif d'attroupement illégal qui donne une grande latitude aux forces policières pour arrêter, détenir et inculper tout individu participant à une manifestation, le seul fait d'être sur les lieux d'un «attroupement illégal» pouvant être suffisant pour être déclaré coupable.

Dans les dernières années, la Ligue des droits et libertés, en plus de dénoncer publiquement cette tactique policière abusive, a fait diverses représentations auprès des responsables de la sécurité publique à la Ville de Montréal et au gouvernement du Québec pour qu'on y mette fin.

La Ligue des droits et libertés, de pair avec tous les autres organismes de défense de droits et tous les citoyens-citoyennes concerné-es, entend bien poursuivre son action pour le plein respect par les autorités policières de la liberté d'expression et de manifestation pacifique.

-30-

Informations

Geneviève Hénaire

Ligue des droits et libertés

Tél. : 514-849-7717 / Téléc. : 514-849-6717

Courriel : communication@liguedesdroits.ca